

Frontenac et la paix (1672-1682)

Léo-Paul Desrosiers

Volume 17, Number 2, septembre 1963

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302274ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302274ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Desrosiers, L.-P. (1963). Frontenac et la paix (1672-1682). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 17(2), 159–184. <https://doi.org/10.7202/302274ar>

FRONTENAC ET LA PAIX

(1672-1682)

La première administration de Frontenac est à l'origine d'une orientation fondamentale de notre histoire. Cette décade exige des études minutieuses. Ni le souci d'apporter une louange continue comme celui d'Henri Lorin, ni la préoccupation de porter une accusation constante comme celle de W. J. Eccles, ne sauraient satisfaire ceux qui veulent atteindre la réalité. Au premier chef, il faut le goût de la vérité.

Elle n'est pas facile à découvrir. A partir de Frontenac, et peut-être aussi de Courcelles et de Talon, se manifestent quelques résultats néfastes de l'organisation administrative de la Nouvelle-France. Auparavant, les rapports des Gouverneurs faisaient autorité. Ensuite, l'historien choit dans un véritable cauchemar de dépêches contradictoires, car il y a maintenant un intendant, et bien des personnages éminents communiquent avec les ministres et ont de l'influence. C'est un déluge de vues contradictoires et divergentes sur les mêmes sujets. Suivent ensuite les insinuations, les accusations, les sentiments inspirés par l'envie, la haine et autres passions détestables. Conséquence d'autant plus funeste que l'entente ne régnera presque jamais, que tous sont à couteau tiré les uns contre les autres. Conséquence d'autant plus grave encore que Frontenac avait le talent de faire surgir les ennemis sur ses pas. Comment se débrouiller dans ces écrits qui ne concordent pas ? En tenant un regard attentif sur les faits eux-mêmes ; en se souvenant que le Gouverneur, par exemple, en jouant son rôle particulier, avait presque toujours des renseignements que ne possédaient pas les autres ; et qu'on le choisissait d'ordinaire parce qu'il avait un esprit plus large et plus pénétrant. Pour ces raisons de sens commun, il importe de se défier des documents signés par des subalternes.

Pour comprendre la première administration de Frontenac, il est une étude préalable indispensable. Car elle a comme préambule cette période grise, souvent négligée par les historiens, qui s'étend en particulier de 1667, l'année de la conclusion de la paix avec les Iroquois, jusqu'à l'arrivée du Gouverneur. Il hérite d'une situation particulière. Elle se compose d'une série de petits faits qui sont les racines ou les germes de l'avenir. Qui sait que la construction du fort Cataracouy était en pratique décidée à la fin de cette période et que c'est Talon qui est le père du projet ? Que c'est probablement un Sulpicien, l'abbé de Fénelon qui en donna l'idée dans un rapport anonyme qui décrivait les chasses des Iroquois dans la province d'Ontario actuelle ?

Ce simple événement commande une revue exacte du passé. Malgré les fanfares de victoire, ni les expéditions de M. de Tracy ou de Courcelles, ni les diverses actions militaires n'avaient fait beaucoup de mal aux Iroquois. Ces deux hommes n'avaient pas détruit, n'avaient même pas entamé les forces vives de la Confédération. Le régiment de Carignan ne l'avait pas du tout mise hors de combat. Ses attaques avaient porté contre la seule tribu des Agniers ; elles avaient massacré bien peu de guerriers. Des bourgades détruites dans la forêt primitive se reconstruisaient rapidement ; et les marchands d'Albany savaient apporter des provisions pour parer à une famine qui n'était guère sérieuse quand il restait de la chasse et de la pêche. Au bout d'un an, la blessure était guérie.

Pourquoi la Confédération avait-elle signé la paix ? Surtout parce qu'elle subissait dans le même temps les attaques des Mohicans à l'est, et surtout des Andastes au sud. Elle n'était pas assez puissante pour faire face à ce nouvel ennemi qui descendait du nord. D'autre part, les Sinèkes, les quatre tribus de l'Ouest, endoctrinées par un de leurs prisonniers, Charles Le Moyne, avaient fait leur soumission, dès le début, et n'avaient pas combattu aux côtés des Agniers. Ces derniers avaient fait seuls la lutte ; il est probable que les Hollandais et les Anglais d'Albany leur donnèrent des conseils de prudence et de modération. Pour déraciner le peuple iroquois comme on l'avait voulu d'abord, pour le refouler, le détruire en bonne partie, lui faire quitter

son habitat, il aurait fallu au moins deux régiments de Carignan, des attaques persistantes contre toutes les tribus, des dépenses en hommes et en argent s'étendant sur quelques années. Autrement, on égratignait la nation, mais on ne la blessait pas mortellement, on ne la lançait pas sur les routes de la défaite, comme justement elle avait fait elle-même pour les Hurons, les Ériés, les Neutres.

A la fin, elle avait souscrit aux conditions qu'on lui posait. Mais elle demeurait intacte, aussi puissante aujourd'hui qu'hier, et ainsi aussi dangereuse qu'elle l'avait été précédemment. Le problème n'était pas réglé une fois pour toutes, comme on l'avait voulu. La paix n'était pas établie à demeure, il faudrait la refaire de jour en jour.

C'est ce que Louis XIV comprit nettement, et qu'il exprima dans une dépêche. Il lui semblait que tout son attirail de guerre devait aboutir à une expédition enfin plus efficace. Mais M. de Tracy signa la paix quand même. Et il retourna tout de suite en France pour expliquer de vive voix les motifs qui l'avaient porté à agir ainsi. Devant des guerriers qui s'enfuyaient dans la forêt quand les détachements ennemis se présentaient, il était impuissant. Il aurait fallu surprendre les villages quand ceux-ci étaient remplis et ses troupes n'avaient pas encore l'entraînement nécessaire et une connaissance suffisante du pays.

Les résultats qu'il avait obtenus n'étaient pas nuls. Les Iroquois avaient appris que les soldats français pouvaient les atteindre en leur pays, savaient combattre. Première leçon dont l'effet durerait pendant quelques années. Surtout, par suite de la prise de possession, l'Iroquoisie était devenue terre française. On attache peu d'importance à ce fait aujourd'hui. Pourtant Courcelles, Talon, Frontenac prirent l'affaire au sérieux et tentèrent de faire descendre ce droit juridique dans la réalité quotidienne. La géographie ne se prêtait guère à cet effort. Albany était très rapprochée de la tribu des Agniers; une piste qu'une grande route a remplacée aujourd'hui, conduisait tout le peuple à cette factorerie. Il y venait depuis longtemps pour ses échanges commerciaux et les relations d'affaires avaient conduit à une certaine amitié. Seulement, les Agniers étaient

beaucoup plus pris par cette tradition, que les Sinèkes qui, depuis 1653, avaient montré, à maintes reprises, des dispositions persistantes à venir à Ville-Marie ou à une factorerie du Saint-Laurent et du lac Ontario. Chez eux avait pris naissance un parti pro-français dont le chef était Garakonhié. Très bien doué, il s'employait à cette fin.

Alors cette entreprise de faire de l'Iroquoisie une terre française n'était pas aussi chimérique qu'on l'a cru subséquemment. Pendant une quinzaine d'années, elle fut même le fondement de la politique française. Elle se manifesta sous plusieurs formes : la venue au Canada de familles iroquoises qui séjournèrent pendant des mois et dont les enfants acceptaient une éducation française ; l'envoi des Jésuites en Iroquoisie ; il y eut des missionnaires dans toutes les bourgades importantes, et le travail d'évangélisation fut persistant, général, et produisit certains résultats. Les foires de Montréal eurent pendant quelques années un succès remarquable. Les Iroquois vinrent chasser dans la Nouvelle-France. En un mot, on tenta d'obtenir par des méthodes pacifiques ce que l'on n'avait pas obtenu par la guerre, c'est-à-dire la cessation des guerres iroquoises. Neutraliser la Confédération par l'amitié était certainement un but louable.

Quels furent les résultats de cette politique pendant les cinq années qui précèdent l'arrivée de Frontenac ? Sous Courcelles et sous Talon ? Sans s'attarder sur le sujet, on peut dire qu'ils furent médiocres et que la paix, pour diverses raisons, se montra précaire et instable. Ainsi les Jésuites se rendirent compte que le travail d'évangélisation serait dur, en bonne partie ingrat. Comme on l'avait constaté en Huronie, l'âme iroquoise n'acceptait pas facilement le catholicisme. Et ici moins qu'ailleurs, parce que les Hollandais et les Anglais d'Albany s'opposèrent à cette œuvre et la contrecarrèrent sans cesse. Ils vendaient de l'eau-de-vie en abondance. L'inimitié qui avait longtemps existé entre la Nouvelle-France et l'Iroquoisie ne la favorisait pas. Il manque une grande histoire de ces missions difficiles où les Jésuites risquaient souvent leur vie. Mais les relations partielles imprimées donnent une bonne idée des difficultés rencontrées. Elles étaient énormes. Retenons simplement que les mission-

naires donnèrent à la Nouvelle-France un bon groupe d'Iroquois convertis qui, en s'établissant à côté de Montréal, fournit des guerriers valeureux pour la future période de guerre. Ils jouèrent en second lieu un rôle diplomatique de premier plan. Non seulement ils interprétaient la pensée et la politique de la Nouvelle-France aux Iroquois, mais ils renseignaient les Gouverneurs sur l'état d'esprit du pays. Grâce à eux, on sut ce qui se passait vraiment. L'Iroquoisie cessa d'être la terre inconnue qu'elle avait été si longtemps. Peut-être eut-il mieux valu pour la religion que les laïcs accomplissent cette tâche. On n'y pensa pas, semble-t-il; ou bien il ne se trouva personne pour se lancer dans cette aventure qui était dangereuse. Il faudra attendre la fin de la seconde administration de Frontenac pour trouver des Français assez hardis; ils travailleraient activement avec le parti pro-français. A leur manière, les Jésuites s'employèrent continuellement au maintien de la paix et leurs efforts donnèrent des résultats substantiels. Le père Jean de Lamberville à Onnontaé, la capitale, le père Millet, chez les Onneyouts, obtinrent des succès durables. Les Tsonnontouans se montrèrent les plus réfractaires au catholicisme tandis que les Agniers ouvrirent les oreilles à la parole de Dieu. C'était une œuvre de longue haleine que vinrent interrompre d'autres facteurs qui y mirent fin à un moment donné.

La paix, ensuite, ne rassura pas Talon. Comme on le proposait depuis vingt ans, il conseilla à son tour la prise de New-York et l'acquisition de l'état de New-York d'aujourd'hui. Ce serait couper le mal dans sa racine. Mais le traité de Bréda du 31 juillet 1667 laissa cette terre à l'Angleterre. Lui, il veut une Nouvelle-France économiquement forte, où la population s'accroît sans cesse. Il entrevoit lui aussi la possibilité d'un grand empire français en Amérique. Mais comme tant d'autres, il se heurte à un aveuglement congénital de la Cour de France, roi et ministres compris. "Le Roi, lui répond le grand Colbert lui-même, ne peut convenir de tout le raisonnement que vous faites sur les moyens de former au Canada un grand et puissant État, y trouvant divers obstacles... Il ne serait pas de la prudence de dépeupler son Royaume comme il faudrait faire pour peupler

le Canada . . ." Et nous avons là, de la part de Louis XIV, le premier refus d'un empire français américain et la raison de ce refus. Inutile de signaler les immenses conséquences à travers les siècles de cette prise de position. La première serait que la Nouvelle-France n'aurait pas de sitôt cette population, cette prospérité, cette robustesse qui, plus que tout au monde, détourneraient l'Iroquoisie d'attaques répétées.

Et tout de suite viennent les résultats. Deux incidents menacent à fond la paix. Pour s'emparer de fourrures récoltées pendant l'hiver, des Français massacrent à Mascouche trois Onneyouts, une femme et un enfant. Pour la même fin, trois soldats de la garnison de Montréal tuent un chef tsonnontouan. Nous avons tout de suite l'Iroquoisie secouée d'un mouvement de fureur. C'est une crise dans les relations franco-iroquoises. Marie de l'Incarnation dira ce qui suit: "Nous avons été à la veille de voir les nations sauvages fondre sur nous et rompre la paix qu'elles avaient faite." Les autorités françaises et les missionnaires s'occupent arduement à calmer les esprits. Bonne justice est faite des meurtriers devant un grand assemblage d'Indiens. Mais cet acte même pose un problème: les Iroquois n'exécutent pas un criminel; des négociations s'amorcent au contraire et les coupables paient des réparations aux parents de la victime. Si un des leurs abat un Français, devront-ils lui enlever la vie? Ce serait abandonner leurs coutumes ancestrales, leur propre droit criminel. Ils restent songeurs.

Un événement plus grave surgit aussitôt. C'est celui des Indiens Alliés, Hurons, Outaouais et autres peuplades qui gravitent autour du lac Supérieur ou habitent le Wisconsin d'aujourd'hui. Comme les traités de paix ne les mentionnent pas, la guerre peut se continuer entre eux et les Iroquois. Il est établi que encore ici ce sont les Outaouais qui sont les agresseurs. Dans une attaque bien combinée, ils tuent bon nombre d'Iroquois. Ceux-ci vont-ils se résigner à des tueries de la part des vieux alliés de la France? Leur caractère vindicatif leur interdit cette inertie. Ils exerceront des représailles terribles, exécuteront des raids en pays ennemi, n'oubliant pas de porter leurs coups au moment où ils peuvent s'emparer de grosses quantités

de fourrures. Cette fois, c'est la forte tribu des Tsonnontouans qui mène le combat, et qui ne veut pas lâcher prise malgré les négociations. Voilà une autre crise qui exigerait des pages. Nous avons des conseils pour rétablir la paix, la prise de possession de l'Ouest par Saint-Lusson afin d'en faire un territoire bien français et ses habitants des sujets français. Les Iroquois sont mécontents : parmi ces peuples, plusieurs sont de vieux ennemis des Iroquois ; peut-on les soustraire à leur vengeance ? Et les besoins en fourrures ne seront-ils plus satisfaits ?

Le gouverneur de Courcelles se fait l'arbitre général : devant une grande assemblée des Indiens des deux parties, il rend un véritable jugement de Salomon dans le dessein d'établir en ces quartiers une paix stable. Il parle fort, il parle clair. Mais les Tsonnontouans boudent toutes ces négociations, ils n'envoient pas de délégués et leur attitude reste menaçante et dangereuse. Garakonhié se fait leur défenseur, sans beaucoup de succès d'ailleurs. Ils font mine d'exécuter les commandements donnés, mais leur astuce ne trompe personne. A la fin, il semble que l'on tolère une désobéissance assez nette. Ces débats ne créent pas l'amitié. Toutefois, Garakonhié se convertit à Québec au milieu des grands honneurs qu'on lui rend. Il défend le catholicisme devant les protestants d'Albany. Son emprise sur sa nation est solide.

Mais le lendemain, volte-face complète ; la situation se modifie du tout au tout. On s'aperçoit soudain que la paix que l'on a établie avec tant de peine entre les Iroquois et les Indiens Alliés peut être plus dommageable à la Nouvelle-France que la guerre. Des Iroquois se rendent en effet chez les Outaouais pour négocier la paix. Ils y passent l'hiver. Et dans les conversations amicales surgit ce que l'on peut appeler *l'abominable question*, celle qui biaisera toute la politique française envers toutes ces peuplades et l'emprisonnera. Les Indiens obtiennent autant de marchandises à Albany pour un castor qu'ils en obtiennent à Montréal pour quatre. Le chiffre semble exagéré, mais c'est le premier que l'on mentionne.

M. Eccles accepte un chiffre moindre : les objets de traite se vendaient deux ou trois fois plus cher en Nouvelle-France

qu'en Nouvelle-Angleterre et parfois la qualité était moindre. Ce problème n'a pas fourni la matière d'une étude approfondie. Mais on le trouve mentionné un peu partout dans les documents de cette période. Frontenac le signalera dès son arrivée et y reviendra à plusieurs reprises. Il semble que la Cour de France ne l'ait pas analysé avec soin, avec le souci de corriger un mal pareil.

Maintenant nombre d'historiens mentionnent ce fait tout comme s'il était négligeable. En réalité, il a d'immenses et lointaines répercussions, et dans toutes sortes de domaines. Il faut en mentionner quelques-unes et qui sont visibles à l'œil nu. Montréal ne peut attendre les fourrures en arrière de ses comptoirs, comme le fait Albany; peu à peu, tout le courant des pelleteries dériverait vers le sud et aboutirait à la Nouvelle-Angleterre. Les Iroquois, même les mieux disposés à développer des relations commerciales avec la Nouvelle-France, manifesteront une tendance invincible à retourner à Albany. Les Indiens de l'Ouest seront aigris, mécontents, se sentiront trompés. Ils deviendront des alliés pleins de tiédeur et dont l'allégeance ne sera pas sûre. S'ils veulent garder leur clientèle, les marchands français devront offrir une compensation: ils se chargeront du transport des marchandises et des fourrures; ils apporteront les premières à la portée des Indiens; et nous aurons les postes de l'île Michillimakinac, de Catarakouy, de Niagara, de Saint-Louis. La contrebande sévira sans cesse et sans trêve, menée par les Indiens Alliés, les Iroquois, ensuite les Français. Nous aurons la plaie des coureurs des bois qui vivront chez les tribus avec des marchandises et achèteront les fourrures aussitôt que l'animal est écorché. Pour enrayer les résultats néfastes, la politique française devra se servir d'adresse et de ruse auprès des peuplades amicales, et, au lieu de favoriser une paix solide entre elles et les Iroquois, tâchera de les maintenir dans un état d'hostilité sourde et de mauvaise entente. Au fond du tableau se profilera continuellement la possibilité de voir ces alliés donner leur allégeance commerciale aux factoreries anglaises, leurs territoires devenir des zones d'influence anglaise, leur allégeance politique suivre leur allégeance commerciale; et, soudain, la

Nouvelle-France se voir entourée au nord-ouest, à l'ouest, au sud-ouest, d'un cercle d'ennemis bien reliés entre eux et dominés par les Anglais. Cette seule question rendait difficile, sinon impossible, l'amitié que l'on voulait entre l'Iroquoisie et la Nouvelle-France; malgré la prise de possession, la première continuerait ses relations avec la Nouvelle-Angleterre et celles-ci saperaient à la longue toute l'œuvre de Tracy.

Aucune réalité ne pouvait mieux détruire non plus le rêve de Talon. L'intendant doit s'occuper du commerce. Pour lui, tout territoire français doit envoyer ses pelleteries en Nouvelle-France. Les Iroquois n'en envoient qu'une petite partie. Bien plus, celles qui proviennent de territoires indubitablement canadiens, comme l'Ontario, s'en vont dans le courant du sud. Il estime à 1,200,000 livres la valeur de ces fourrures qui échappent aux commerçants français. "... Je m'aperçois qu'ils ruinent le commerce", dit-il.

Ce fait ajouté aux incidents mentionnés plus haut explique pour quelle raison la paix de 1667 ne produit pas du tout les résultats que l'on en attendait. La situation demeure si inquiétante et si grave, surtout chez les Sinèkes, que l'on parle à plus d'une reprise de guerre à recommencer, de rupture. On se demande s'il n'est pas temps de porter la guerre chez les tribus de l'ouest. D'autres compagnies viendront remplacer celles du régiment de Carignan. La colonisation militaire bat son plein pour créer une milice de grande valeur. Courcelles parlera d'invasion. Talon s'offre pour préparer soigneusement les hostilités. Il se fait l'avocat de postes sur le haut Saint-Laurent et même sur le lac Ontario. Écoutons-le: "Je suis fortement persuadé que si on fait un établissement sur le lac Ontario, que j'avais projeté de faire avant mon départ pour la France, on tiendra les Iroquois dans le devoir, le respect et la crainte plus aisément avec cent hommes, si Sa Majesté approuve que je fasse un petit bâtiment qui puisse aller à voile et à rame se faire voir en tous les endroits du lac par lequel ces barbares font tout leur commerce." Bien plus, il demande deux forts au lieu d'un. Il dira même: "Dans les deux postes qu'il sera bon d'occuper au Nord et au Sud de ce Lac", il sera facile de surveiller les tran-

sactions commerciales des tribus. Il prie la Cour d'intervenir auprès de M. de Courcelles pour lui faciliter ce dessein. Il apportera subséquemment d'autres argumentations. Ces forts "tiendraient en crainte les cinq nations supérieures, et ouvrieraient le chemin de la Floride (Louisiane) par l'intérieur des terres". Les chiffres de la traite augmenteraient; on empêcherait ainsi les Anglais de New-York et Albany d'atteindre, par l'Iroquoisie, la région des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent. Dans le même temps, on assurerait un vaste empire à Sa Majesté.

Il faut mentionner aussi un mémoire de l'abbé de Fénelon qui a probablement fourni à Talon les premiers éléments du problème; il décrivait les chasses des Iroquois dans l'Ontario et indiquait assez bien les endroits où l'on pourrait intercepter les fourrures qui sortaient.

Cette question de tout un commerce qui peut se perdre, semble affoler assez les autorités françaises. Elles ont tenté de faire brouiller les cartes entre Iroquois et Indiens Alliés; les missionnaires ont reçu des dépêches à ce sujet. Ils doivent représenter à ces derniers que les premiers ne sont pas fiables, sont vindicatifs, sanguinaires et ont conduit bien des expéditions militaires chez eux. Malgré tout, au printemps 1671, vingt-cinq jeunes Outaouais se présentent en Iroquoisie pour échanger des fourrures contre des marchandises. Heureusement pour la Nouvelle-France, celles-ci ne sont pas satisfaisantes. Mais les Outaouais parlent de se rendre l'an suivant à Albany. Les Iroquois ne les auraient pas laissé passer, ils auraient voulu servir d'intermédiaires. Mais enfin, il faut bien se rendre compte que des relations commerciales sont en train de se nouer; elles peuvent enlever à la Nouvelle-France la presque totalité de son commerce des fourrures. Mais on ne voit nulle part que la France ait songé sérieusement à augmenter ses prix, ce qui aurait réglé le problème dans sa racine.

Le malaise résultant de cette affaire, le peu d'obéissance des Tsonnontouans quand il s'agit de remettre des prisonniers outaouais, le soulèvement des esprits, surtout dans l'Iroquoisie de l'ouest, rendent nécessaire la démonstration militaire de M. de Courcelles, en 1671, au lac Ontario. On juge qu'il est temps

de montrer à ces tribus indociles que les troupes françaises peuvent aussi se rendre chez elles, comme chez les Agniers, et détruire des bourgades. C'est un simple détachement de près d'une soixantaine de personnes qui fera le voyage; mais en traînant une espèce de chaland en bois qui sera l'ancêtre de la navigation en chaloupe dans le haut St-Laurent. Charles Le Moyne est présent pour servir d'interprète et expliquer ces mouvements militaires aux sachems. On espère que cette parade incitera les Sinèkes à réfléchir avant de désobéir et de parler de guerre. L'expédition durera une quinzaine de jours.

A ce sujet, il faut rappeler quelques phrases des mémoires de Nicolas Perrot, l'intrépide coureur des bois. Il affirme que l'on a dit aux Iroquois que les Français construiraient un fort à Catarakouy, et que les premiers ont consenti à cette fondation.

Talon n'obtiendra pas du ministre la permission de l'édifier. Le Roi veut qu'il communique son projet au gouverneur, M. de Courcelles, de qui probablement doit venir cette initiative; si celui-ci le désire, qu'il l'exécute, "si vous trouvez en effet qu'il en puisse revenir quelque avantage au service du Roi et aux nations sauvages".

D'où l'on voit par cette correspondance trop négligée, que l'affaire du fort Catarakouy est déjà fort avancée dans les derniers mois du séjour de Courcelles et de Talon en Nouvelle-France. Il ne lui manque que l'assentiment du gouverneur et l'exécution par le gouverneur. Demain, Frontenac trouvera à son arrivée ce projet et cette permission dans le dossier. Alors, c'est lui qui sera le gouverneur, et, en un rien de temps, il donnera son consentement et se mettra en tête de l'exécution. Pendant des années, il défendra son acte auprès des ministres en répétant, paraphrasant, complétant les mémoires de Talon, qui est, à n'en pas douter, le père de cet établissement dont on commentera l'existence avec des expressions si différentes et souvent si folles.

Cette revue beaucoup trop brève de la période de transition qui s'étend de 1667 à 1672, prouve que Frontenac n'hérite pas d'une situation de tout repos. La paix dure encore, mais inquiétante et toujours à refaire. Ce sont toujours les attaques des

Andastes au sud et des Mohicans à l'est qui empêchent les Iroquois de la rompre. La solution apportée par M. de Tracy n'a rien de profond. Le pays dont on a pris possession est loin d'être apaisé. Il n'est ni francisé ni converti. Hollandais et Anglais y montent toujours leurs savantes intrigues. La gravité des problèmes qui empêchent les relations des deux pays n'est nulle part prise en sérieuse considération.

Outre ces éléments inquiétants, M. de Frontenac en apporte d'autres dans ses propres bagages qui accumulent les nuages d'orage sur l'avenir. Par suite de la guerre avec la Hollande qui vient d'être déclarée, la Cour de France exécute une volte-face subite. Elle se désintéresse de la Nouvelle-France et l'abandonne à elle-même. Nombre d'historiens, et entre autres le chanoine Lionel Groulx, ont déploré ce fait d'une importance énorme dans notre histoire. Il s'interrompt subitement, le bel ouvrage commencé par l'équipe Tracy, Courcelles et Talon. Non seulement pas d'aventures impériales, mais les ministres définissent clairement la théorie de la réserve québécoise. La Nouvelle-France doit se confiner à ses limites actuelles. Plus de recrutement suivi pour peupler les belles terres incultes que le climat et les guerres iroquoises ont rendues assez inhospitalières. Un peu de colonisation militaire. Pour se défendre, les gouverneurs auront recours aux soldats-colons engagés dans le travail herculéen de la colonisation, ils devront les soumettre à des exercices réguliers, continuels. La Cour recommande des peuplements denses, de proche en proche, pour qu'ils puissent s'entraider. Mais elle ne se rend pas du tout compte que le système seigneurial qui prévaut rend cette politique absolument impossible. Des officiers et autres personnages reçoivent d'immenses fiefs; leurs ressources financières sont limitées; alors, dans tous les coins de la province s'entreprennent, éloignés les uns des autres, de maigres défrichements qui la rendront vulnérable partout, surtout aux coups des Iroquois. Autrefois la population pouvait au moins se défendre dans des forts, au milieu des palissades; aujourd'hui et demain, c'est l'éparpillement en forêt, ce sont les petits groupes semés partout et exposés à la destruction si jamais la guerre iroquoise reprend.

Comme on l'a répété, seule une Nouvelle-France garnie d'une abondante population, forte économiquement, commercialement, financièrement, dont la robustesse aurait été patente, aurait découragé d'avance les désirs de guerre de l'Iroquoisie. Mais celle que l'on maintient à partir de 1672, qui sera faible longtemps, vulnérable, invite littéralement la petite guerre d'autrefois. Si les Iroquois, très sensibles à tous les signes, ne le comprennent pas, les Anglais le leur diront.

Ces facteurs nouveaux s'ajoutent aux précédents qui conservent toute leur force.

Encore, si la France maintenait une garnison forte dans le pays, elle lui attirerait le respect. Mais non. Le gouverneur proteste énergiquement contre toute cette politique de défaite. Ses dépêches contiennent des passages d'allure classique que l'on citera sans fin. Il parle dur, il parle haut. Que ne ferait-on pas en Amérique avec la seule garnison d'une seule ville des Flandres où la guerre sévit actuellement ? Mais la Cour de France est sourde, elle ne changera rien à ses décisions, elle dégarnira peu à peu la colonie du peu de troupes qu'elle y avait laissé.

Mais un fait curieux se produit : malgré les directives de la Cour, et sous l'impulsion des facteurs énumérés plus haut, par une espèce de logique interne et subtile, la Nouvelle-France, au lieu de se confiner à ses frontières, se lancera dans l'une des expansions les plus formidables que l'histoire ait enregistrées. Que Frontenac joue dans cette affaire un grand rôle, c'est ce qui est évident, mais plus fort que lui encore est le courant des choses.

Cet esprit d'offensive, d'attaque, d'élan que l'on remarquera dans Frontenac, surtout à la fin de l'année 1689, se fait jour dès son arrivée en 1672. Pris dans une situation à peu près insoluble, avec une Iroquoisie en effervescence, et une Nouvelle-France qui demeurera longtemps dans une insigne faiblesse, il cherche une solution qui maintiendra longtemps la paix. Car plus que jamais une politique de guerre serait imbécile, dangereuse, et conduirait à des séries de massacres. Il trouve dans les dossiers le projet de Talon, un fort à Catarakouy. Ce qu'il faut admirer en

lui, c'est la netteté, la célérité de sa décision. Pour un temps du moins, il a trouvé le moyen qui sauve. Sans perdre beaucoup de temps, et à ses frais, quitte à se faire rembourser par le roi, il monte l'expédition militaire qui construira, établira le fort du lac Ontario. Avec une sûreté de jugement qui ne laisse aucune place au doute, il choisit l'endroit, le moment; il ne perd pas de temps en pourparlers avec la Cour qui lui refuserait ce qu'elle a accordé à Talon.

La milice, les soldats remontent les cataractes, tambour battant. L'expédition aussi bien que la mise en scène sont soigneusement organisées. Les chefs iroquois sont convoqués et présents. Ils voient de leurs yeux la célérité française, l'efficacité française dans ce qu'elles ont de meilleur. Le terrain se nettoie, les palissades s'élèvent, les édifices se construisent, les défrichements s'amorcent. Et qu'avons-nous au bout de quelques jours ? Une arme braquée sur le cœur de l'Iroquoisie, sur la capitale, sur ces fameux Sénèkes qui avaient été si amicaux, si longtemps, et qui deviennent maintenant hostiles. Le gros de la population ennemie est là de l'autre côté du lac. Qu'elle se laisse entraîner par ses sentiments belliqueux, et au bout de quelques jours, elle verra déferler des troupes dans ses bourgades. La menace est concrète et patente. Tous les gestes du gouverneur soulignent la menace.

C'est ainsi que Frontenac dresse devant une Nouvelle-France qui sera faible et vulnérable longtemps, l'ouvrage militaire destiné à imposer des réflexions. Sans doute son geste ne sera pas toujours approuvé; il se trouvera éternellement des sceptiques pour en discuter l'à-propos. Mais celui qui étudie attentivement le cours de l'histoire et les facteurs en jeu, doit reconnaître qu'il fut l'acte nécessaire qui maintint longtemps la paix. Le Gouverneur n'en fit pas ce qu'il voulut; le fort ne jouera pas exactement son rôle dans les dernières années de son règne et sous ses successeurs. Mais pour juger de son efficacité, il faut peut-être aller dans l'avenir; quand Frontenac le remettra en état durant sa seconde administration, les Iroquois consternés accoureront à Albany pour en donner la nouvelle aux Anglais; ils savent bien que maintenant, c'est leur patrie ouverte aux

troupes ennemies, c'est l'invasion et la défaite. Leur éloignement ne leur sert plus de rien.

Tout ce qu'il y eut de fort, d'impitoyable, de dur dans cette hardiesse de Frontenac, on le perd continuellement de vue. C'était la main de fer qui s'abattait sur l'Iroquoisie. Ou elle maintiendrait la paix, ou elle aurait la guerre chez elle. Mais cette main se revêtait du gant de velours. Car, en même temps, Frontenac inaugurerait une ferme politique de paix. Charles Le Moyne, l'interprète, était là. Jamais on n'avait vu à l'œuvre un gouverneur si soucieux de continuer la politique d'amitié amorcée. Il se fait indiquer les chefs iroquois. Il les reçoit à table. Il leur prodigue les cadeaux, les attentions. Il a de la considération pour eux. Il s'efforce de gagner ceux qui sont hostiles au parti pro-français. Tout indique qu'il eut de l'estime pour eux et que peut-être personne ne comprit mieux leur psychologie que lui. Garakonthié, Teganissorens qui rivalisait avec lui d'influence, Oureouare qui demeurera son ami fidèle durant les guerres terribles de sa seconde administration, seront longtemps ses amis. Il veut de bonnes relations personnelles avec eux, des discussions amicales. C'est dans ce premier acte de l'érection du fort Catarakouy que l'on verra surtout à l'œuvre ce souci de nouer des relations personnelles qui ont de l'importance. Sans doute, on a pris soin de ridiculiser ces premières scènes. Mais elles sont quand même très belles, et l'on se dit que maintenant il y a de l'espoir puisque les discussions sont engagées. Non pas que l'on s'accorde toujours, même en ce premier conciliabule, mais le dialogue est franchement ouvert, comme on dit aujourd'hui. On peut dire que c'est cette politique d'amitié, liée à cette menace, qui sauvegardera la paix pendant toute la première administration de Frontenac; et qui, après son départ, sera encore assez puissante pour sauver l'expédition de La Barre du désastre complet qui la menaçait. Les dispositifs mis en place joueront encore malgré l'annonce d'une invasion manquée.

En second lieu, le nouveau fort serait une factorerie. C'est l'un des premiers pas remarquables posés par la politique française qui, pour ne pas perdre tout le commerce des fourrures par suite de l'infériorité des prix français, apportera les marchan-

dises à la portée des Indiens. C'est encore un phénomène que l'on a mal saisi. Une bonne partie des Iroquois qui passaient dans l'Ontario pendant l'hiver passaient ici à leur retour ; de plus, il s'était fondé des villages iroquois sur la rive nord du lac Ontario : la crainte des Andastes les avait poussés jusque-là. En tout temps, le lieu d'échange était rapproché de toute l'Iroquoisie supérieure. Il aurait pu remplacer Albany, sauf peut-être pour les Agniers et les Onneyouts, trop rapprochés de cette dernière place ; et ainsi, l'Iroquoisie aurait pu devenir zone d'influence française, réellement, efficacement, au lieu d'être le pays où Anglais et Hollandais nouaient leurs intrigues continuelles et rendaient vain le travail des missionnaires et des agents français.

On remarquera que dans cette affaire, Frontenac avait retenu d'abord les services de Jacques LeBer et de Bazire, dont on loue l'honnêteté. C'est eux qui tout d'abord s'occuperont du côté commercial de l'entreprise. Évidemment, les autres marchands de Montréal penseront que Catarakouy intercepte des fourrures qui seraient venues dans la métropole. Et c'est de là que naîtront les accusations qui feront de Frontenac un traître par personne interposée. Mais ces fourrures seraient-elles vraiment venues à Montréal avec les prix peu élevés que l'on y offrait. C'est douteux, voilà le moins que l'on puisse dire. Cette infériorité des prix français, Frontenac la mentionne dans la dépêche même qui raconte la fondation du fort. Il conseille des moyens pour la corriger. Pourquoi ne l'a-t-on pas écouté, soit en ce moment, soit plus tard quand il reviendra abondamment sur le sujet ? Alors, il est obligé de faire sa politique avec ce facteur qui empêche d'aboutir à une véritable francisation de l'Iroquoisie. Comme il est obligé de la faire avec l'abandon de la Nouvelle-France à ses propres forces, toute colonisation arrêtée, et la croissance interrompue.

Et cette construction du fort Catarakouy, action audacieuse, protectrice et comme indispensable dans les circonstances, Frontenac la défendra dans ses dépêches avec une énergie et une force, avec un aplomb et une ténacité, dont on trouve peu d'exemples dans notre histoire. Ni les ministres ni le Roi ne lui feront lâcher prise. On s'attend à ce que ces gens le rappellent,

tant il passe outre à leur volonté exprimée. Il est un véritable bouledogue qui n'ouvrira pas les mâchoires. Et c'est à cette ténacité, qui le rend grand, que la Nouvelle-France lui devra, pendant son administration, de se développer en paix sans subir la petite guerre iroquoise qui aurait amené des massacres un peu partout parmi cette population disséminée maintenant dans la forêt.

Une fois l'avant-poste érigé, Frontenac a un atout de premier ordre dans ses relations diplomatiques avec l'Iroquoisie. Il offre l'amitié, les relations cordiales à plein; mais en cas de heurt, il sait que les Iroquois regarderont de l'autre côté du lac cette base d'expédition contre leur pays. Il n'a pas besoin de la mentionner. Et ici, on accepte trop généralement comme acquise la paix de Monsieur de Tracy. On s'imagine que le nouveau gouverneur n'a qu'à flotter avec le courant. Et par là, on montre qu'on a mal lu les documents ou que l'on n'en a pas saisi la pleine signification. La situation restait dangereuse: pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire les lettres des missionnaires en Iroquoisie, toujours menacée, et toujours sur le qui-vive.

Et durant les années 1675-6, se produit la première grande crise. On ne l'a guère soulignée. Ce qui avait rendu possible la paix et l'avait maintenue, c'étaient les hostilités des Andastes et des Mohicans. Or, soudain, les premiers disparaissent dans des circonstances dont on n'a pas encore pénétré tout le mystère. Il reste acquis que ce sont les Anglais, des blancs, une troupe d'environ deux cents hommes, et des alentours, qui dressent un traquenard à cette nation et la détruisent en bonne partie. Les survivants, ils sont en fuite et l'on signalera leurs mouvements pendant un peu de temps encore. Puis ce sont les Mohicans qui s'affaissent. Il faut signaler aussi que dans la guerre du roi Philippe qui ravage l'état de New-York, les Agniers interviennent en faveur des Anglais et mettent fin aux hostilités pour eux. Alors, qui suit l'histoire comprend qu'un facteur fondamental s'est modifié, car les attaques des Andastes inclinaient depuis longtemps les Sénèkes, les puissantes tribus de l'Ouest, à faire des traités de paix avec la Nouvelle-France.

Dans le même temps, le parti pro-français et aussi pro-catholique jusqu'à un certain point de l'Iroquoisie, fait une perte

irréversible dans la mort de son grand chef, Garakonthié. Qui dira tout le travail efficace accompli depuis 1653, par ce chef de grande envergure que la Providence nous avait donné ? Il faudrait que tout un livre lui soit consacré un jour. Il savait même en ces dernières années défendre hardiment le catholicisme qu'il avait embrassé devant les protestants d'Albany et en face de ses compatriotes. Son action habile se retrouve partout, pendant au-delà de vingt ans, dans les relations franco-iroquoises. C'est à lui que nous devons l'attitude conciliante des Sénèkes qui a peut-être empêché la destruction de la Nouvelle-France. Il meurt et personne ne le remplace dans son grand rôle. Teganissorens dont Frontenac a cultivé l'amitié, aura toujours une attitude beaucoup plus indépendante avant de se tourner contre nous.

Puis se dessine en 1675, de la part des Anglais, une politique inquiétante qui trouvera sa pleine expression aussitôt que La Barre montera son expédition militaire contre les Iroquois. Le 16 avril, le Conseil de l'état de New-York prend en considération des lettres qui lui sont venues d'Albany. Il adopte une résolution dont voici à peu près la teneur : "Que les Agniers soient encouragés dans leur loyauté et leur amitié envers les Anglais ; que les Français soient avisés de ne pas les molester continuellement et de libérer tout otage agnier qu'ils peuvent détenir ; nous engageant nous-mêmes à nous interposer, ou à donner notre assistance pour qu'une satisfaction équitable soit accordée aux Agniers par les Français dans toutes les occasions justes qui l'exigeront ; le Gouverneur français prenant le même engagement pour les Indiens qui vivent en Nouvelle-France."

Ce charabia, que signifie-t-il ? Que les Anglais sont maintenant bien installés dans la colonie hollandaise de New-York ; qu'ils veulent prendre sous leur protection les Agniers et les considèrent comme des sujets anglais ; que le territoire que ces derniers occupent leur appartient. Que Frontenac n'y viendra pas faire ce qu'il veut sans que leurs protecteurs interviennent.

Première réclamation timide. Aujourd'hui, l'Angleterre considère comme siens les Agniers et leurs territoires puisqu'ils viennent toujours à ses comptoirs et ont des relations cordiales

avec elle. Mais demain, avec La Barre, c'est toute l'Iroquoisie qu'elle prétendra sienne; et s'engagera alors une bataille diplomatique entre le roi de France et le roi d'Angleterre sur la possession de cette contrée. Les Iroquois deviendraient-ils des alliés de l'Angleterre, ses sujets, au lieu de rester des sujets français? Comme ils étaient depuis la prise de possession? Dans le même temps, un premier Anglais sort d'Albany, parcourt l'Iroquoisie, fait le recensement des tribus, calcule la distance entre les villages, collige des renseignements.

La question épineuse et d'une importance énorme dans ses résultats se pose donc à Frontenac pendant les deux années inquiétantes de 1675 et de 1676. Il ne fallait pas être grand clerc pour comprendre qu'il ne lui fallait pas se montrer trop dur envers les Iroquois sous peine de les voir courir à ce nouveau protecteur, à ce champion de leurs droits. Tenter de les gouverner arbitrairement par la force, contre leur gré, et de les dominer avec un peu d'orgueil comme le faisait Courcelles, les précipiterait dans le camp ennemi. Il fallait que le gant de velours se fasse plus épais et la politique plus subtile et plus habile.

C'est alors que l'on s'aperçoit que l'Iroquoisie demeurée intacte malgré les expéditions de M. de Tracy devient singulièrement dangereuse et alarmante. Pour un moment, l'ivresse de sa force la possède. On se remet à parler de guerre avec la Nouvelle-France. Ce sont les Tsonnontouans qui se laissent surtout aller à la frénésie que suscite la disparition des Andastes. Leur indocilité peut devenir révolte ouverte et partis de guerre lancés sur les établissements français. Les Jésuites signalent les symptômes dangereux.

Heureusement, dans ces circonstances, le fort Catarakouy est là. Frontenac monte tout de suite une troisième parade militaire. De nouveau, les chefs iroquois voient les troupes et la milice de la Nouvelle-France à leurs portes. Ils peuvent imaginer l'invasion de demain. On les contient ainsi, comme avait dit Talon le premier. Mais quelle est la réalité en arrière de cette façade? Une Nouvelle-France abandonnée, dont la croissance est pleine

de lenteur, et qui, par ses défrichements entrepris dans toutes les seigneuries, demeure infiniment vulnérable à des partis de guerre iroquois s'avancant sous le couvert de la forêt. Comment les défendre en cas d'hostilité ? Il y faudrait une véritable armée que naturellement Frontenac ne possède pas du tout. Plus que jamais Frontenac est condamné à une politique d'amitié, ou à l'accentuer. Et à se garder de tout acte qui entraînerait une rupture en attendant que les circonstances se modifient.

L'élément le plus profond dans cette résistance de l'Iroquoisie à une assimilation par la France, paraît être l'infériorité manifeste des prix français offerts pour les fourrures ; on se rend à Albany et on subit l'influence d'Albany.

Mais que fera Frontenac de ce fort Catarakouy indispensable à la politique française et dont la Cour ne veut pas ? Il en a payé le coût qu'on ne lui a pas remboursé. C'est alors que survient l'arrangement avec Cavelier de La Salle. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le Roi l'y a condamné en refusant d'écouter ses plaidoyers. Comment porter un jugement sur de La Salle en un temps où on l'attaque de partout, parfois à bon droit ? Disons simplement qu'il va entraîner la Nouvelle-France dans l'aventure de l'extrême sud-ouest. A Catarakouy, il accomplit d'abord d'excellent travail. De ce fort, il fait un ouvrage militaire solide, imposant, qui durera. Il a de vastes projets de défrichement, d'établissement de familles, de colonisation, d'évangélisation. Il n'ira pas aussi loin qu'il l'avait promis dans ces divers domaines. Il a besoin de vastes revenus. Alors, encore par suite de l'infériorité des prix français et de la nécessité de transporter les marchandises de traite auprès des Indiens, il établira une factorerie à Niagara, il construira le *Griffon*, des barques. Tout d'abord, il est prudent. Des négociations ont lieu avec les Iroquois, surtout les Tsonnontouans, dont il surveille ainsi et contrôle le passage vers l'Ouest. Il se heurte à une résistance sourde. Il va construire le fort Saint-Louis dans la vallée de l'Ohio où il prend contact avec les Illinois et les Miamis. C'est un effort colossal pour drainer un vaste territoire de ses fourrures, pour empêcher la contrebande, pour mettre à la portée des Indiens des marchandises qui leur coûtent si cher.

Dans cet effort, il devient à un certain point le concurrent des Iroquois. Mais le conflit principal est-il là ? Ce n'est pas sûr. Il semble que les Iroquois ressentent surtout le fait que les traitants français fournissent des armes et des munitions à des peuplades qui ne se servaient encore que de flèches ; et qui surtout sont des Indiens engagés dans de vieilles guerres avec la Confédération qui les a probablement chassées de leurs terres et les a forcées à immigrer. Nombreuses, elles peuvent devenir un danger mortel si elles possèdent demain des armes européennes et sont encadrées par des Français. Il est un fait qui ressort des documents : l'Iroquoisie ne tentera pas de nouer des relations commerciales avec elles, ne tentera pas de devenir l'intermédiaire de leurs ventes de fourrures ; elle tentera de les détruire, de leur infliger des pertes énormes, de les repousser au Mississippi et jusqu'au-delà. Il semble que La Salle n'ait pas assez tenu compte de cet aspect de la question.

Il restait quand même que l'infériorité des prix français, après avoir dans une certaine mesure, nécessité l'édification du fort Frontenac, de Niagara ensuite, de Michillimakinac, comme bases de commerce, conduisait ici à l'existence du fort St-Louis ; et du même coup à l'encerclement de l'Iroquoisie ; et à une surveillance pour prévenir la contrebande ; et aux coureurs des bois qui se répandaient dans les tribus. Et, au fond, pourquoi cette tentative désespérée ? Pour empêcher justement l'encerclement de la Nouvelle-France, militaire, politique, commerciale, qui serait survenu si le jeu de la différence des prix avait subi son cours normal. La réserve québécoise aurait été en quelques années entourée d'ennemis, de territoires d'influence anglaise. Alors du projet même de Louis XIV d'avoir une Nouvelle-France, petite, dense, naissait à la fin de la première administration de Frontenac, cette expansion démesurée sans base solide qui créerait un empire français d'Amérique, énorme mais éphémère. Pourtant, Frontenac signale encore l'infériorité des prix français qui est une cause continuellement à l'œuvre et que l'on ne tente pas de modifier.

Vient la crise finale de la première administration de Frontenac, celle des années 1679, 1680, 1681 et 1682. Les missionnai-

res travaillent toujours, dans des conditions extrêmement difficiles. Ils envoient leurs convertis au Canada pour empêcher la rechute dans le péché. La francisation, la conversion de l'Iroquoisie n'avancent guère. Ses relations commerciales avec Albany ne cessent pas. L'influence anglaise est puissante. Vise-t-elle à un conflit entre l'Iroquoisie et la Nouvelle-France, c'est possible, car des intrigues se nouent sans cesse et les habiles traiteurs d'Albany agissent en sous-main. Quant à Frontenac, bien renseigné par les Jésuites, il continue sa politique d'amitié profonde. A-t-il le choix ? Non, la Nouvelle-France est toujours trop faible, surtout trop vulnérable. Elle a moins de troupes que jamais malgré les efforts du gouverneur pour en obtenir d'autres. Il se heurte à l'inertie de la Cour. Les Iroquois vont-ils deviner cette faiblesse ?

Un chef tsonnontouan est tué par un Illinois sur le territoire des Kiskakons. D'après les coutumes indiennes, ce sont les Kiskakons qui doivent payer les réparations. Ils y mettent toute la mauvaise volonté possible. Mais Frontenac insiste, il veut que justice soit rendue aux Iroquois. Il n'en démordra pas. Il ne leur fournira pas ce prétexte à ouvrir les hostilités. Qui le blâmerait ?

Des pillages ont lieu au fort Catarakouy et dans une barque française. Les négociations s'engagent aussitôt. L'événement en lui-même n'est pas grave, mais il indique certainement un manque de respect pour la puissance française. Mais qu'y peut faire Frontenac ? Les pourparlers se continuent, mais les commerçants français prennent peur pour leurs marchandises et leurs pelleteries qui suivent de longues lignes de communication.

Enfin, le fait le plus grave, c'est l'armée des Iroquois qui marche contre les Illinois. Sept à huit cents guerriers sont présents. L'Iroquoisie cherche certainement à mettre cette tribu hors de combat. En tentant de réconcilier les forces en présence, Tonty, l'un des hommes de La Salle est blessé gravement.

Sur cet événement se nouent les thèses des alarmistes. On dit partout que les Iroquois veulent détruire Miamis et Illinois tout d'abord ; les vieux Indiens alliés ensuite, à tour de rôle, les

uns après les autres, les Outaouais, les Hurons, les tribus du Wisconsin et du lac Supérieur. Ces rapports trouvent la créance la plus absolue dans certains milieux et se forme peu à peu, en Nouvelle-France, le parti de la guerre qui triomphera sous La Barre et sous Denonville. De nouveau revient le vieux mot d'ordre : il faut détruire l'Iroquoisie, lui donner une bonne leçon.

Nous n'avons que des bribes d'information et non le fil conducteur des actes, ou de l'inaction, ou des hésitations du gouverneur durant les mois difficiles qui précèdent immédiatement son départ.

Il est question d'une autre parade militaire à Catarakouy. Frontenac, à la fin, s'y refusera. Ce moyen a trop servi déjà. Il ne reste plus assez de troupes pour que la démonstration soit imposante. On voudrait qu'il donne des ordres cavaliers à l'Iroquoisie comme Courcelles. Mais Courcelles a été à moitié obéi seulement, et encore ; et les circonstances sont bien changées. Moins de soldats à Québec, et le souvenir des expéditions de Tracy s'est perdu. La Nouvelle-France est devenue infiniment plus vulnérable. Et quoi ? Si Frontenac commandait en maître suprême, et s'il n'était pas obéi, ce serait la rupture, la guerre ? Et ainsi rejeter définitivement l'Iroquoisie dans les bras de l'Angleterre ? Toute tentative de pacifier l'Iroquoisie abandonnée ?

Il est longtemps question d'un grand conseil qui aurait eu lieu sur la rive sud du lac Ontario et qui aurait étudié toutes les questions pendantes. Les missionnaires ont des plaidoeries sérieuses dans ce sens. Mais est-ce aux Iroquois de fixer le lieu de rendez-vous ? Leur obéir serait donner un signe de faiblesse et de crainte que Frontenac ne veuille pas poser. S'il faiblit, des Iroquois peuvent sauter sur la Nouvelle-France demain. Les choses traînent d'un projet inexécuté à l'autre. Le gouverneur se rend-il compte qu'il se pose là un problème sur lequel les Iroquois ne céderont pas, et qu'il lui faut inventer une nouvelle politique ?

On n'a pas assez pris garde que les dernières actions du gouverneur nous laissent entrevoir nettement cette politique. Une Nouvelle-France dans l'impossibilité de se défendre elle-

même, en cas d'hostilités, peut-elle envoyer des compagnies et des régiments défendre les Illinois et les Miamis dans ces régions forestières de l'Amérique centrale ? Non. Le projet serait fou. Frontenac alors continue sa politique d'amitié envers l'Iroquoisie ; il commande que justice lui soit faite. Il défend aux Indiens alliés de l'attaquer. Il va utiliser encore toutes les relations d'amitié qu'il a créées et soutenues. L'agression ne viendra pas de sa part. Il va encore appliquer la politique élaborée par Tracy, Courcelles et Talon. Grâce aux missionnaires, il lui reste des moyens d'agir sur l'Iroquoisie, surtout sur ses chefs.

Mais ce n'est qu'un aspect de sa dernière politique. Aux Indiens alliés affolés, apeurés par l'offensive contre les Illinois, il impose une politique de défensive. S'ils sont attaqués, ils se défendront. Au lieu d'ouvrir la guerre, qu'ils se tiennent sur leur garde. Qu'ils entourent leurs villages de retranchements. Frontenac leur fournit un modèle à cet effet. On a ri de ce dernier projet, peut-être à bon droit. Mais on n'a remarqué que la directive générale était excellente et la mesure, d'une justesse absolue. Dans le passé, les expéditions des Iroquois dans ces régions éloignées n'avaient pas toujours été suivies de succès. Et maintenant ces Indiens sont armés par les Européens ; ils ont des armes et des munitions. De plus, ils ont chez eux des coureurs des bois qui seront des guerriers de premier ordre, et qui vivent parmi eux. Par leur nombre, ils représentent aujourd'hui une force sérieuse et qui, pendant la seconde administration de Frontenac, infligerait aux Iroquois des coups redoutables. Demain, après le départ du gouverneur, ces derniers retourneront en nombre à l'attaque du fort St-Louis, et se verront acculer par une poignée de coureurs des bois et d'Indiens alliés à la plus honteuse des défaites. Les historiens diront que ce fut là la seconde bataille du Long-Sault, mais qui se termina celle-là, par une victoire. Puis Michillimakinac devenait peu à peu, était même devenue une base de rassemblement, de conciliabules, d'expéditions. Aussi cette décision de Frontenac n'était pas un abandon des peuplades alliées à la France. Dans une situation donnée, faute de pouvoir intervenir là-bas ou en Iroquoisie avec des troupes, il unissait des tribus diverses dans une alliance

fort dangereuse et les appelait à contribuer à leur propre défense, puisque la Nouvelle-France n'avait pas les moyens de faire plus.

D'ailleurs, elle se préparait de son côté à sa propre défense. Frontenac s'occupe de l'île de Montréal, singulièrement menacée, vulnérable et où les massacres recommenceront si la guerre iroquoise revient. On dira que c'est une pose. Il se peut. Mais il reste que l'attitude du gouverneur qui ne s'énerve pas, ne perd pas son sang-froid, ne donne aucun signe de crainte, tout en organisant partout la défense, remporte un succès saisissant et que les historiens ont toujours signalé. Lui, il n'a pas remué, comme un joueur d'échecs impassible. Ce sont les Iroquois qui vont venir à lui, dans la personne de leur grand chef, Teganisso-rens, dont l'influence vaut à peu près celle du Karakonhié des meilleurs jours. Il trouve le gouverneur et M. Dollier de Casson sur l'emplacement des futurs ouvrages militaires. On a voulu minimiser l'importance de cette rencontre. Elle est certainement un résultat de la politique de défense du gouverneur, unissant Indiens alliés et Français dans une coalition solide et qui pesait lourd dans la balance.

Frontenac obtint-il tout ce qu'il voulait ? Ses paroles sont loin d'être nettes, comme on l'a dit. Il ne semble pas que le problème illinois ou miamis ait été réglé à fond. Mais il est une chose sûre : Frontenac ne jugeait pas la paix gravement compromise, il ne voulait pas en venir à la rupture et aux hostilités ouvertes avec l'Iroquoisie. Si celle-ci attaquait malgré l'état de paix et la politique d'amitié, si elle persévérait dans ses assauts contre les peuplades lointaines, il existait d'autres moyens de lui résister. Laisser le dialogue ouvert d'un côté, et, de l'autre, en sous-main, préparer la résistance énergique des tribus alliées avec l'assistance des coureurs des bois dispersés partout. La victoire ne serait pas aussi facile qu'on le croyait. Situation trouble où il fallait jouer son jeu avec soin, et même avec subtilité. Le gouverneur se sentait capable de le jouer, évidemment avec les cartes qu'il avait en main.

Et ainsi, la première administration de Frontenac se termine sur une note de paix, comme il le fallait. Il l'a maintenue pendant dix ans dans les conditions que lui posait la Cour de France,

et les relations commerciales, et le jeu des forces en présence qui s'était profondément altéré pendant son règne. Il a permis à la colonie de grandir un peu, de se développer un peu. Il a reculé l'époque des massacres qui commencerait avec celui de Lachine. Il a essayé, et avec une bonne volonté évidente, d'en empêcher le retour, de franciser et de neutraliser l'Iroquoisie, de l'empêcher de tomber entre les mains des Anglais. Il n'a pas écouté une seconde le parti de guerre en formation qui ne voyait pas la vulnérabilité pourtant manifeste de la Nouvelle-France avec ses défrichements éloignés les uns des autres, éparpillés dans toutes les seigneuries. Que de sang épargné, si l'on avait eu après son départ la même clairvoyance que lui.

Et c'est par cette politique de paix que Frontenac, qui, sous certains aspects, fut si irascible, s'engagea dans tant de querelles, commit bien des injustices, manifesta avec tant d'éclat tant de défauts de son temps, restera indubitablement et universellement grand. D'un premier coup d'œil, il comprit la situation et agit avec une hardiesse et une célérité qui resteront à jamais remarquables. Il fut surtout le grand héritier de Talon. Non pas qu'il faille le classer parmi les héros surhumains et sans défaut, même dans ses attitudes de paix. Non. Mais une histoire détaillée et attentive de la période qui s'écoule de 1667 à 1682, ne pourra que lui rendre justice et le classer parmi les grands gouverneurs qui sont venus en Nouvelle-France et ont tenté de la diriger dans les conditions presque impossibles posées par la Cour de France qui se désintéressait de son œuvre à un degré étonnant.

LÉO-PAUL DESROSIERS

de l'Académie canadienne-française